



## APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'implémentation de la gestion axée sur les résultats et de la dynamisation de la **direction générale de la monnaie et des relations financières avec l'extérieur**, le Ministre de l'économie et des finances procède à sa dotation en ressources humaines adéquates.

Les postes à pourvoir sont ceux des chefs de service avec leurs chefs de bureau indiqués dans le tableau ci-joint.

Les fiches de poste peuvent être consultées sur le site du ministère de l'économie et des finances : [www.finances.gouv.cg](http://www.finances.gouv.cg).

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies certifiées conformes des diplômes dont le comité de présélection se réserve le droit de vérifier leur authenticité ;
- une attestation de l'employeur ;
- une attestation de présence au poste ;
- deux lettres de recommandation des personnes-référentes attestant des compétences et de la bonne moralité du candidat.

Ces candidatures sont recueillies, en priorité, parmi les agents employés par cette administration et, éventuellement, ceux issus d'autres services.

Les dossiers sont à transmettre du 06 au 16 août 2024 par courrier électronique à l'adresse suivante : [dgmrfecandidatures@gmail.com](mailto:dgmrfecandidatures@gmail.com).

Un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste de chef de service ou de chef de bureau.

Les candidatures n'ayant pas respecté ces indications ne seront pas recevables.

Fait à Brazzaville, le 06 AOUT 2024

Le Ministre de l'économie et des finances,



Jean-Baptiste ONDAYE.-



**CARTOGRAPHIE DES POSTES A POURVOIR A LA DIRECTION GENERALE  
DE LA MONNAIE ET DES RELATIONS FINANCIERES AVEC L'EXTERIEUR  
(6 chefs de service et 13 chefs de bureau)**

N°	Postes de directeur	Postes de chef de service avec ses chefs de bureau
1	<b>Directeur de la coopération monétaire et financière</b>	<b>1. Chef du service de la coopération monétaire</b> avec : 1.1.- Chef du bureau du suivi des relations monétaires et financières ; 1.2.- Chef du bureau des statistiques et analyses monétaires ; 1.3.- Chef du bureau de suivi de la politique monétaire. <b>2. Chef du service des marchés des capitaux</b> avec : 2.1.- Chef du bureau du marché monétaire ; 2.2.- Chef du bureau des marchés financiers.
2	<b>Directeur des relations financières avec l'extérieur</b>	<b>1. Chef du service des opérations financières et en capital</b> avec : 1.1.- Chef du bureau des opérations financières ; 1.2.- Chef du bureau des opérations en capital. <b>2. Chef du service de la balance des paiements</b> avec : 2.1.- Chef du bureau des transactions courantes ; 2.2.- Chef du bureau exploitation et synthèse. <b>3. Chef du service de change manuel</b> avec : 3.1.- Chef du bureau des agréments ; 3.2.- Chef du bureau de change manuel.
3	<b>Directeur des études, de la prévision et de l'intelligence économique</b>	<b>1. Chef du service de l'intelligence économique</b> avec : 1.1.- Chef du bureau du suivi du système financier ; 1.2.- Chef du bureau du suivi des transactions financières extérieures